

**138e session du Synode**  
**DE L'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHATEL**  
**Mercredi 5 décembre 2001 à La Chaux-de-Fonds, Collège des Forges**

**ORDRE DU JOUR**

*Dès 7 h.30 Café et croissants*

**8 h.15 Début de la session - Accueil et ouverture de la session - Prière**

1. Validations d'élections complémentaires de députés et de suppléants
2. Elections complémentaires : (Annexe sera remise en session)
  - a) Bureau du Synode (1 secrétaire laïc et 1 secrétaire ministre, 1 assesseur ministre)
  - b) Conseil synodal (1 membre laïc)
  - c) Commission des études de théologie (1 membre Eglise)
  - d) Commission d'éducation chrétienne (4 membres peuvent encore en faire partie dont le représentant de la Faculté de théologie)
  - e) Commission de musique sacrée (1 membre)
  - f) Commission des nominations (1 délégué du Conseil régional de Boudry-Ouest et 1 du Conseil régional du Locle)
3. Budget 2002 (Annexes 1a et 1b)
  - rapport du Conseil synodal
  - commentaires de la Commission d'examen de la gestion
  - budget 2002
4. Rapport du Conseil synodal "EREN 2003", un processus pour l'avenir (Annexe 2)
5. Motion du Conseil régional de La Chaux-de-Fonds concernant les moyens de communications de l'EREN, non traitée lors de la précédente session (Annexe 3)

**11h.15 Culte à l'église des Forges, présidé par la pasteure Isabelle Ott-Baechler**

*Installation du pasteur François Dubois dans son ministère de directeur du Centre social protestant  
Prise de congé du pasteur Etienne Quinche qui a pris sa retraite et des pasteures Roselyne Righetti  
et Solveig Perret qui quittent le service de l'EREN*

**14h. Reprise des débats**

6. Evaluation de la session en deux parties
7. Rapport du Conseil synodal concernant les condition de travail du personnel de l'EREN" (Annexe 4)
8. Rapport du Conseil synodal sur l'évaluation finale du demi-poste expérimental de l'Aumônerie cantonale de jeunesse (Annexe 5)
9. Situation financière des oeuvres de mission et d'entraide (Annexe 6 sera remise en session)
10. Rapport du Conseil synodal concernant les émissions des Eglises reconnues "Passerelles" à Canal Alpha (Annexe 7)
11. Propositions et motions éventuelles des Conseils régionaux, des paroisses ou des députés (Annexe 8)

**17h.30 Fin de la session**, sauf si le Synode en décide autrement.

*La présente tient lieu de convocation des députés*

**Les députés s'installeront aux places qui leur sont réservées, A L'AVANT DE LA SALLE, afin de faciliter le comptage des voix.**

**Durant toute la session, aura lieu une permanence de prière sous la forme d'un réseau de personnes priant en divers lieux et coordonnée par la Communauté Effata.**

**Evangile et Culture sera présent avec un stand durant la session.**

Neuchâtel, le 7 novembre 2001  
H:\A1 Synode\SESSIONS\138e\_dec01\138ème\_OJ.doc

Le Conseil synodal

*Au verso les invités à cette session et un plan de situation*

*./..*

## ***INVITES A CETTE SESSION***

Eglise réformée évangélique du canton de Glaris  
Conférence des Eglises réformées de langue française en Suisse alémanique (CERFSA)  
Bureau du Synode jurassien  
Eglise réformée Berne-Jura  
Eglise évangélique d'Espagne  
Eglise réformée de France, région Est  
Conseil paroissial de La Chaux-de-Fonds  
un représentant de la Mission catholique italienne  
le chef du Département des Finances et des Affaires sociales  
le conseiller communal responsable du dicastère des cultes  
M. Jean-Claude Regazzoni, directeur du Collège des Forges  
M. Laurent Huguenin, sous-directeur du Collège des Forges  
le pasteur Pierre Amey  
le pasteur Michel Braekman  
le pasteur Norbert Martin  
M. Paolo Mariani  
Mme Christine Fischer, présidente du Conseil Information - Communication

## **PLAN DE SITUATION**

**138ème session du Synode  
de l'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHÂTEL  
le mercredi 5 décembre 2001 à La Chaux-de-Fonds**

**RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

**Recueillement :** à 11 h.15 à l'église des Forges

**Séance :** à 8 h.15 à l'aula du Collège des Forges

Mesdames et Messieurs les députés sont priés :

- de prendre place rapidement, **A L'AVANT DE LA SALLE**
- de noter que la séance sera interrompue à 11h05 pour le culte
- de ne pas quitter la salle avant la fin de la session
- d'aider les rédacteurs du procès-verbal *en se présentant, nom et fonction* et en leur fournissant le texte des interventions si celles-ci ont été préparées d'avance

**Carte de présence :** A échanger à l'entrée contre la carte de vote.  
Prière d'y inscrire le montant des frais de déplacement et/ou d'indemnité pour perte de gain (au maximum 120.- fr.). *Seuls les montants dûment inscrits seront remboursés.*

**Empêchements :** En cas d'empêchement, les députés voudront bien s'excuser le plus vite possible en renvoyant leur carte de présence à l'adresse indiquée. Le suppléant - à qui la documentation a également été envoyée - recevra aussitôt sa propre carte de présence. Si nécessaire, cet échange pourra avoir lieu au début de la session.

**Carte de vote :** Pour faciliter le comptage des voix lors des scrutins, une carte de vote de couleur sera remise à l'entrée en échange de la carte de présence. On comptera donc les *cartes levées*. Il n'est donc pas possible de participer au scrutin sans carte.

**Repas de midi :** Le repas sera servi au Centre paroissial des Forges. La carte d'inscription au repas, *signée lisiblement*, est à retourner au secrétariat général *jusqu'au 28 novembre 2001 au plus tard*.

**IL NE POURRA PAS ÊTRE SERVI DE REPAS AUX PERSONNES NON INSCRITES.**

Les invités qui le souhaitent prendront la parole au cours du repas.

**Transport :** Les députés non motorisés sont invités à demander à des collègues roulant en voiture s'ils peuvent faire le voyage ensemble.

**Parking :** Aux abords du Collège des Forges. Il est interdit de parquer dans la cour du collège en raison des cours.

**Horaire CFF :** Les voyageurs arrivant et partant de la gare de La Chaux-de-Fonds peuvent prendre le bus No 2 pour se rendre aux Forges

	<i>Départ</i>	<i>Arrivée</i>	<i>Départ</i>	<i>Arrivée</i>
Le Locle	7 h.31	7 h.37	17 h.52	17 h.58
Neuchâtel	7 h.11	7 h.49	18 h.16	18 h.48
Fleurier	6 h.27	7 h.49	18 h.16	19 h.49
Le Landeron	6 h.31	7 h.49	18 h.16	19 h.27

\*\*\*\*\*

**La session est publique, les suppléants et personnes intéressées sont cordialement invités à venir suivre les débats. ILS VOUDRONT BIEN PRENDRE PLACE AU FOND DE LA SALLE.**

Neuchâtel, le 7 novembre 2001/

H:\A1 Synode\SESSIONS\138e\_dec01\138ème\_OJ.doc

Le Conseil synodal